

Service logement

REF : DS2013008

Signataire : David Rebuffel

Séance du Conseil Municipal du 06/03/2014

RAPPORTEUR : Ugo LANTERNIER

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 107 logements situés au 3/5/7 rue Emile Dubois appartenant à Vilogia

EXPOSE :

Pour l'opération de construction de 107 logements menée par VILOGIA au 3/5/7, rue Emile Dubois à Aubervilliers, Plaine Commune a accordé sa garantie d'emprunt par délibération du 21 septembre 2010.

En contrepartie, VILOGIA a accordé un droit de réservation sur 21 logements à Plaine Commune.

Plaine Commune a décidé par délibération du 21 septembre 2010 de confier la gestion de la réservation de ce logement à la Ville d'Aubervilliers, ce qui fait l'objet de la présente convention annexée à la délibération.

Les candidatures ont été présentées par la Ville d'Aubervilliers après examen par la Commission municipale de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent communal.

La livraison des logements a eu lieu à la fin du 1er trimestre 2013.

Il vous est proposé d'approuver le projet de convention qui sera conclue pour une durée de 3 ans renouvelable une fois par tacite reconduction et d'autoriser le maire à le signer.

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2013008

Signataire : David Rebuffel

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 107 logements situés au 3/5/7 rue Emile Dubois appartenant à Vilogia

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

VU le Code de la construction de l'Habitation,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

VU la délibération en date du 21 septembre 2010 n°204/10-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 21 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 107 logements situés 3/5/7, rue Emile Dubois à Aubervilliers appartenant à VILOGIA,

VU le projet de convention ci-annexé,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 21 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 107 logements situés 3/5/7, rue Emile Dubois à Aubervilliers appartenant à VILOGIA.

AUTORISE le Maire à le signer.

le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA

Reçu en Préfecture le : 07/03/2014

Publié le 07/03/2014

Certifié exécutoire le : 07/03/2014

le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA